— Victor Brunaert, rue de Sébastopol, 7. — Palmyre Coeyman, rue des Anges, cour Frère [illegible]. — Mélanie Vantier, rue Lakuyère, [illegible]. — François Depaermentérieu. — Jeanne [illegible] Lefebvre, rue Lannes, cour Leriche, 2. — Jeanne D[illegible]ublin, rue de Malplaquet, 1. — Estella Pe[illegible], rue du Fortenoy, maisons Wibaux.

25 DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 juin — Jules Leruste, ans, boulanger et Marie Lecomte, 22 ans, ménagère — Henri Lepers, 49 ans, placier et Marie Tanière, 75 ans, marchande de lingerie. — Auguste Demarcielaere, 23 ans, trieur et Josephine Loyseaux, 23 ans, soigneuse. — Henri Roussel, 23 ans, tapissier et Léopoldine Lesy, 21 ans, journalière. — Auguste Lascu, 39 ans, plafonneur et Marie Bouten, 34 ans, ménagère. — Emile Bataille, 33 ans, cocutchoutier et Marie Cardon, 25 ans, demoiselle de magasin — Hippolyte Quivy, 30 ans, compositeur-typographe et Louise Lava, 30 ans, sans profession. — Henri Dewailly, 22 ans, peigneur et Augustine Spens, 25 ans, peigneuse — Henri Noppe, 48 ans, tisserand et Sophie Cocheteux, 43 ans, piqûrière. — François Deschryver, 31 ans, tisserand et Blondine Vanaudenhove, 29 ans, peigneuse. — Emile Hubert, 28 ans, tisserand et Maria Hellin, 27 ans, tisserande. — Amédée Crohin, 31 ans, cabaretier et Angèle Mulier, 20 ans, sans profession. — Alfred Deerbouzet, 28 ans, négociant et Caroline Wanebrouck, 19 ans, sans profession.

MARIAGES. — Entre : Jules Voet, 38 ans, tisserand et Marie Glorieux, 35 ans, soigneuse. — Alphonse Vraux, 28 ans, cordonnier, et Irma Dhuygelaere, 28 ans, sans profession. — Emile Franchomme, 35 ans, couvreur de cylindres, et Céline Boesut, 27 ans, tisserande. — Jean Lesaffre, 67 ans, peintre et vitrier, et Virginie Saye, 51 ans, journalière. — Louis Dupont, 29 ans, surveillant, et Pauline Vanhaube, 19 ans, soigneuse. — Jules Hasee, 22 ans, rentreur, et Marie Dejonghe, 22 ans, visiteuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 juin. — Zulma Vanmarcke, 2 mois, rue Bernard, cour Cornil, 9.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juin. — Marie Souillard, rue du Pouilly. — Antoine Mercier, au Blanc-Seau. — Marie Debouguie, rue de Guinée.

Du 13 juin. — Alphonsine Ponchau, rue d'Halluin. — César Bogaerts, à la Croix-Rouge. — Henri Herreng, sentier de Roncq.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 14 juin. — Alfred Gravier, 27 ans, employé de commerce et Léonie Gontier, 21 ans, piqûrière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juin. — Céline Jossan, 6 mois 20 jours, rue de la Foire.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 juin. — Gustave Marbaix, 31 ans 5 mois, employé de commerce, rue des Archers. — Augustin Dubar, 51 ans 5 mois, cabaretier, rue Winco-Chequesel. — Alphonsine Poubeau, 4 heures, rue d'Halluin. — Augustin Depaepe, 61 ans 8 mois, sans profession, rue de Lille.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 au 14 juin. — Justine Boesu, Crétinier. — Hélène Stockmans, Petit-Tournai. — Louis Vancoorsellis, Marlière. — Jules Quatennens, Sartel. — Paul Desrousseaux, Sapin-Vert. — Georges Delteur, Sartel. — Pierre Motte, Sartel. — Clovis Dufermont, Place. — Adolphe Libbrecht, Touquet. — Maria Lombaert, Baillerie. — Flore Maes, Vieille-Place. — Jean-Bte Sénécaux, Vieille-Place.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 7 au 14 juin. — Camille Libbrecht, 23 ans, peigneur et Léonie Breeye, 23 ans, soigneuse. — Jean-Bte Leman, 23 ans, employé de commerce et Zoé Bonte, 22 ans, sans profession.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 14 juin — Entre : Jules Delaubey, 26 ans, menuisier et Flore Dupire, 26 ans, tisserande. — Achille Isembaert, 20 ans, charpentier et Sophie Huart, 21 ans, soigneuse. — Emile Hubert, 28 ans, tisserand et Maria Hellin, 27 ans, tisserande. — Jean-Bte Coureveux, 30 ans, chauffeur et Amélie Verzèle, 26 ans, peigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 au 14 juin. — Louis Daffremez, 62 ans 6 mois, journalier, Sartel. — Demithilde Tieghem, 79 ans 8 mois, ménagère, St-Liévin. — Louis-Benoit, Dammerey, 73 ans 11 mois, ex-préposé des douanes en retraite, Vieille-Place — Florentine Delplanque, 83 ans 7 mois, rentière, Carluyère.

Etat-civil de Roncq. — NAISSANCES du 1er au 8 juin. — Léonie Lagae, rue de Tourcoing. — Julie Vandamme, la Vallée. — Marie Havarbeke, rue des Lattes.

MARIAGES du 1er au 8 juin. — Néant.

DÉCÈS du 1er au 8 juin. — Remi Lagae, 1 mois, rue de Bousbecque. — Léontine Delannoy, 1 mois, le Vinage. — Ferdinand Cosier, 2 mois, la Place.

Convois funèbres et Obits

Un Obit Solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 16 juin 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-François BULTEEL, brigadier de douane en retraite, époux de Dame Julie CHANTRAINE, décédé à Roubaix, le 11 mai 1885, dans sa 71e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 16 juin 1885, à 10 heures ½, pour le repos de l'âme de Dame veuve Louis DEKIMPE, née Célestine DEVOLDRE, décédée à Roubaix, le 24 juin 1884, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 16 juin 1885, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul-Louis-Joseph DELERUE, époux de Dame Marie DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 24 juin 1881, dans sa 48e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Elections provinciales du 14 juin à Bruxelles

(*Résultat officiel.*)

Electeurs inscrits, 12,457.
Nombre des votants, 7,766.
Bulletins nuls, 119.
Votes valables, 7,647.
Majorité absolue, 3,824.

Ont obtenu :

MM. Demeur, radical	3,083	voix
Goblet d'Alviella libéral	2,883	»
Jourdain, conservateur	1,680	»

En conséquence, aucun des candidats n'ayant réuni la majorité absolue des votes valables, il devra être procédé à un scrutin de balottage entre MM. Demeur et Goblet dimanche prochain, 21 juin courant.

Bruxelles. — Nous apprenons que le roi a bien voulu prendre sous son haut patronage le congrès des chemins de fer, qui sera tenu à Bruxelles, au mois d'août prochain, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'exploitation de notre réseau national.

Du reste, ce congrès promet d'être brillant, car les questions portées à son programme sont extrêmement intéressantes et visent de réels progrès.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, de nombreuses adhésions sont déjà en la possession de la commission directrice du congrès. Tous les pays qui possèdent des chemins de fer y seront représentés par des hommes dont les noms seuls sont une garantie que beaucoup de bien se fera.

Le crime d'Elouges. — Une confrontation de Charles Bataille avec Victor Folie a eu lieu jeudi, à midi, dans le cabinet de M. le juge d'instruction Lourquin, mais elle n'a produit aucun résultat.

Les deux inculpés ont reconnu qu'ils s'étaient vus dans un estaminet de Quiévrain, mais ils ont affirmé qu'ils n'avaient jamais eu la moindre conversation ensemble.

La confrontation n'a duré que quelques minutes. Si ce qu'on dit est exact, il n'est pas possible que Bataille et Folie soient encore longtemps tenus en prison.

Guerre aux livres pornographiques. — On écrit de Bruxelles : « Il me revient de bonne source que le haut personnel de l'administration des chemins de fer de l'Etat vient de recevoir des instructions lui prescrivant de surveiller les bibliothèques des gares à l'effet de s'assurer qu'on n'y vende point des romans naturalistes de nature à compromettre les bonnes mœurs des voyageurs. »

FAITS DIVERS

Victor Hugo et la *Gazette des Pêcheurs à la ligne*. — L'apothéose de Victor Hugo, qui a donné lieu à tant de manifestations de tout genre, a été signalée aussi par quelques appréciations inattendues. Le dernier numéro d'une revue hebdomadaire, la *Gazette des Pêcheurs à la ligne*, consacre au poète les lignes suivantes :

« Victor Hugo n'était pas pêcheur à la ligne.

» La *Gazette* ne saurait cependant se dispenser de saluer le grand poète à l'heure à laquelle il a quitté le siècle qui portera son nom. Nous n'avons pas à juger l'homme, etc. »

Suivent quelques autres détails où il nous est révélé que l'acte considérable de la vie de Victor-Hugo consiste dans l'acceptation de la dédicace d'un drame intitulé : le *Mouchard vert*.

Ah ! si Victor Hugo avait été pêcheur à la ligne !

TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE

Le vicomte et la vicomtesse de Trédern ; une scène de ménage

Les personnages en cause s'appellent le vicomte et la vicomtesse de Trédern. Le mari, à ce que l'on assure, est un de nos sportsmen les plus distingués. La femme figure, avec des qualificatifs élogieux, dans les carnets mondains.

Mme de Trédern n'est pas née avec la particule. C'est une demoiselle Say, fille du grand raffineur. Elle a épousé en premières noces M. de Cossé-Brissac, et elle s'est remariée, en 1872, avec M. de Trédern, ici présent.

Cette seconde union n'a pas été heureuse. On ne s'est même pas réconcilié autour du berceau des enfants. Du moins, on s'est séparé à l'amiable.

Comme les enfants étaient encore très jeunes, M. de Trédern avait permis à sa femme de les conserver près d'elle. Il se réservait seulement de les emmener déjeuner trois fois par semaine et quand il se présentait place Vendôme, à l'hôtel de la vicomtesse, un concierge bien stylé annonçait sa venue par une sonnerie spéciale, de telle sorte que les deux époux ne se rencontrassent pas.

Il y avait deux ans qu'on vivait assez paisiblement sur cet armistice matrimonial, quand, le 21 février dernier, dans quelque accès de fureur nerveuse, Mme de Trédern se jeta sur son mari, qui venait prendre les enfants, non sans l'avoir poliment prévenue la veille.

La vicomtesse perdit l'équilibre et entraîna son mari dans sa chute. Des domestiques trouvèrent M. de Trédern tout froissé, se relevant avec sa canne dans une main et son chapeau dans l'autre, ce pendant que Mme de Trédern, s'était évanouie, ainsi qu'il arrive toujours aux femmes dans les moments difficiles. On constata que son peigne lui avait entamé la nuque et que dans sa chute un peu lourde, elle s'était fait un bleu au genou gauche.

Dans le but évident d'avoir un bon prétexte de séparation de corps, Mme de Trédern s'a pas hésité à exhiber ce bleu à un médecin et à accuser son mari de l'avoir bousculée et frappée. Voilà donc M. de Trédern devant la 9e Chambre. Sa femme prétendait même se porter partie civile, mais frappée de l'incapacité légale inhérente à son sexe et que l'âge ne fait point cesser, elle n'a pu obtenir l'autorisation de plaider ni de la justice, ni de son mari, bien entendu. On l'a donc simplement entendue comme témoin.

Me Barboux a plaidé pour M. de Trédern. Il a fait observer que, s'il y avait une victime, c'était son client, assailli à l'improviste par une femme nerveuse qui l'a entraîné sous son poids. Si Mme de Trédern s'est fait des bleus, qu'elle s'en prenne à la violence de son tempérament.

Aussi, le tribunal a-t-il acquitté purement et simplement le vicomte de Trédern, qui pourrait, à son tour, demander la séparation à son profit, en invoquant l'injure grave résultant de l'accusation injuste portée contre lui.

***

Parlons de choses plus sérieuses, et malheureusement plus tristes que cet épisode de la grande vie.

La cour de cassation, statuant disciplinairement a prononcé hier, la révocation de M. Lanajacci, président du tribunal civil de St-Marcelin (Isère), pour tripotages indélicats dans le maniement des fonds du tribunal !

***

La Cour d'assises a condamné hier, à dix mois de prison — c'est pour rien — une fille Constantin, âgée de dix-neuf ans, nourrice chez M. Hébert, rue de Bellechasse, qui avait tenté d'empoisonner avec une décoction d'allumettes un petit garçon d'un mois confié à ses soins et dont les vagissements l'empêchaient de dormir.

L'enfant a heureusement guéri : c'est ce qui explique — en partie — l'extrême indulgence du jury.

VARIÉTÉS

Un orphelinat catholique en Ecosse

Il y a quelques jours, je reçus, par l'intermédiaire d'un ami, cinq ou six fascicules formant autant de rapports sur les résultats de l'examen subi par les élèves d'un orphelinat catholique, situé dans le comté de Lanark, dont la capitale, ne renfermant pas plus de 12,000 habitants, est situé à 46 kilomètres ouest d'Edimbourg, non loin des bords pittoresques de la Clyde. L'industrie des cotonnades y est fort rvancée, et celle des houilles rivalise avec les mines de Northumberland, dont les produits, on le sait, s'exportent dans le monde entier.

Un simple coup d'œil, jeté sur ces rapports officiels faits par des examinateurs, tous protestants, piqua singulièrement ma curiosité, car enfin je n'ignorais pas, comme vous, peut-être, mon cher lecteur, que l'Ecosse tout entière est archiprotestante, et qu'au XVIe siècle le célèbre Knox, disciple de Calvin, n'avait pas reculé devant des actes féroces, « pour chasser, disait-il, les corbeaux et s'emparer de leurs nids ». Pendant longtemps, la vieille Calédonie conserva fidèlement l'esprit de son prétendu réformateur, non moins que son amour de l'argent, devenu proverbial en Angleterre. Au XVIIe siècle, ne vendirent-ils pas à Cromwell le roi Charles Ier ? On sait du reste ce que celui-ci en fit. Les temps sont bien changés : les Ecossais sont devenus tolérants; dans le petit comté de Lanark seul, la population catholique monte aujourd'hui, je crois, à 160 mille habitants environ; autrefois, on ne les y aurait même pas soufferts. Vous concevrez, maintenant, ma curiosité en lisant les mots suivants : « Rapport sur l'orphelinat de jeunes garçons et de jeunes filles, situé au Parc de Smyllum, dans le comté de Lanark. »

D'abord, quelques mots sur l'origine de cet orphelinat. En 1864, les catholiques des environs voulurent assurer aux enfants privés de famille et de toutes ressources, les moyens de recevoir une éducation religieuse, en même temps qu'un enseignement professionnel. Dans ce but, ils eurent recours à des souscriptions individuelles et collectives, auxquelles le public répondit avec empressement.

Or, à cette époque même, une grande propriété nommée Smyllum fut mise en vente, et nos catholiques résolurent de l'acquérir. C'était un domaine comprenant 125 acres (50 hectares environ), et la mise à prix se montait à huit mille livres sterling (200,000 fr.)

Sur-le-champ, quatre propriétaires importants, parmi lesquels figure un fils de Walter-Scott, devenu catholique, fournirent une somme de 100,000 fr., et le reste se trouva facilement. Les bienfaiteurs et les patrons de l'œuvre naissante rivalisèrent de zèle, et la direction du nouvel orphelinat fut confiée aux Filles de la Charité. Bientôt, les orphelins des deux sexes affluèrent de toute part dans le nouvel asile qui leur était ouvert, et, aujourd'hui, l'établissement est en pleine voie de prospérité.

Les ressources ordinaires de tout ce petit monde, consistent dans les produits d'une ferme et d'un grand jardin qui forment la propriété; en des subventions accordées par un certain nombre de paroisses catholiques qui y envoient leurs orphelins; en des subventions allouées aux écoles par le gouvernement; enfin, dans la générosité du public, qui ne fait pas défaut. Quant à la ferme, ses produits trouvent d'excellents cosommateurs dans les habitants de l'Orphelinat lui-même, et, de plus, elle offre une non moins excellente école d'agriculture pour les enfants qui veulent s'y adonner. Le total des élèves était, l'année dernière, de 191 garçons et de 200 filles.

Quel est maintenant le caractère de l'enseignement donné dans cette institution ? Evidemment profondément religieuse, puisque les catholiques anglais comme les Sœurs de Charité n'en conçoivent pas d'autre. Excellent à tous égard, répondent les inspecteurs officiels, et ils appuient cette affirmation sur les résultats des examens annuels qui, seuls, peuvent donner droit aux subventions de l'administration publique. Du reste, personne ne pourrait s'étonner de ce fait, s'il connaît la grande réputation des écoles catholiques du nord de l'Angleterre, qui l'emportent, de l'aveu de tous, sur les établissements analogues appartenant à d'autres confessions. En veut-on une preuve frappante ? Je la trouve dans la lettre de M. David Middleton, doyen émérite des inspecteurs de toutes les écoles primaires de l'Ecosse.

. . . . . .

« Quand aux écoles catholiques, dit-il, je n'ai rencontré nulle part ailleurs des examens aussi intéressants, aussi substantiels que dans les neuf dixièmes de ces établissements. Je suis parfaitement convaincu qu'il a fallu au corps entier des catholiques sacrifier, pour atteindre ce but, des sommes énormes, ce qui, par parenthèse, diminue d'autant le fardeau des contribuables, dans le comté de Lanark.

» Leurs bâtiments sont de premier ordre, leurs écoles vastes et très souvent excellentes. Je remarquerai de plus que les directeurs de ces institutions sont aussi désireux que pourrait l'être aucun protestant de donner à leurs élèves une bonne éducation. Et la raison en est simple : ils veulent, m'ont-ils dit, leur assurer toutes le facilités possibles pour débuter avantageusement dans la vie. Dans les écoles catholiques, on se sert, du reste, des mêmes livres classiques que dans la généralité des établissements scolaires. De plus, elles reçoivent les mêmes subventions gouvernementales, qui sont identiques pour tous, à condition de réussir aux examens officiels. Je fais cette remarque, ajoute M. Middleton, parce qu'il s'est répandu que l'instruction scolaire des jeunes catholiques ne valait pas celle des autres écoles. Je nie formellement le fait, d'autant plus formellement que, si ces écoles n'obtenaient pas de succès aux examens, l'octroi des subventions leur serait absolument refusé. »

Les lignes qu'on vient de lire étaient écrites en 1877, et, à mesure que nous avançons d'année en année, les témoignages de ce genre se répètent et se multiplient.

Au mois d'août de l'année dernière, l'orphelinat de Smyllum, dont nous venons de raconter l'origine, figure, à son tour, dans le rapport d'un inspecteur officiel :

« L'école des garçons, dit-il, continue d'être dirigée avec une grande habileté et beaucoup d'entrain.

» Les exercices, soit sur l'ardoise, soit sur le papier, soit faits avec soin et précision, ce qui prouve un enseignement non moins soigné et efficace. L'histoire et la géographie sont de qualité excellente (traduction littérale) et, quant aux travaux spéciaux sur cette partie, ils sont au même niveau.

» Pour ce qui est de la discipline de l'école, elle mérite certainement la subvention la plus élevée du gouvernement.

» La division des jeunes filles conserve aussi la haute réputation qu'elle s'est acquise dans ces dernières années. Dans toutes les classes, on constate des connaissances complètes, un travail intelligent et précis. Même observation pour la lecture, qui est claire, nette et expressive. Il en est de même des autres branches de l'enseignement. »

Il nous serait facile de multiplier ces citations, mais à quoi bon répéter ce qui a déjà été dit ? Nous aimons mieux appeler l'attention du lecteur sur un fait très important. Les enfants des deux sexes ainsi confiés à l'intelligente direction des Sœurs de charité et venus de tous les points de l'Angleterre, se ressentent, cela va sans dire, sous le rapport hygiénique, de leur malheureuse situation. Il y en a de rachitiques, d'autres atteints de phtisie, d'autres encore à moitié difformes. Mais l'air vivifiant des montagnes environnantes accomplit bientôt des merveilles. Une grande partie du parc atenant à l'établissement devient leur cour de récréation, et Dieu sait s'ils en usent ! Ce sont des jeux de toutes sortes, des ébats sans fin, où ils retrouvent et la santé et la vie. Grâce à cette transformation physique rapidement opérée en eux, l'intelligence se développe à son tour, et bientôt le pauvre petit être étiolé, sur lequel s'était portée votre compassion, vous apparaît sous la forme d'un enfant vif, alerte, plein de spontanéité, aux joues roses, au regard rayonnant, à la démarche ferme et hardie.

Mais passons à une autre partie du sujet qui a bien son attrait. Dans les divers rapports que j'ai sous les yeux, il s'en trouve un consacré tout entier par les inspecteurs officiels aux critiques et aux observations qu'ils ont pu faire sur les études scientifiques poursuivies dans la maison. Ici les éloges restent au second plan, et les *desiderata* se montrent au premier. Dans l'impossibilité de tout citer, nous prendrons pour exemple l'examen sur la géométrie plane et des solides, à propos de laquelle nous trouvons les remarques suivantes :

« Les résultats de l'examen de cette année (1883) révèlent un progrès lent mais continu dans les classes scientifiques. Il est probable que la plupart des élèves ont pour but principal de se familiariser avec les détails techniques qu'amène l'étude des projections et des sections, détails qui peuvent leur être de la plus grande utilité, comme simples artisans...

» Eh bien, dans cette partie, il paraît fort désirable que les maîtres s'efforcent de bien pénétrer les enfants du côté pratique de ces questions. Or, les examens nous ont prouvé que la géométrie des solides est traitée d'une façon trop abstraite, comme si l'on avait uniquement pour but de manipuler, pour ainsi dire les surfaces planes, les tubes et les cônes. Au point de départ, comme cela doit être, lorsqu'il s'agit des solides simples, les maîtres devraient s'appliquer soigneusement à faire pénétrer, dans l'esprit des enfants, le fait que les principes posés sont de la plus haute importance, et d'une application pratique universelle. Sous ce rapport, l'enseignement laissait à désirer, nous a-t-il paru.

» Cependant, malgré cette observation, nous n'hésitons pas à ajouter que, depuis l'année dernière, il y a eu un progrès réel. »

Et cela continue ainsi pendant une cinquantaine de pages, qui ont dû offrir un grand intérêt pour le corps des professeurs. Nous ne pouvons, faute de place, entrer dans plus de détails et nous nous contenterons d'énumérer les différentes branches de l'enseignement scientifique sur lesquelles portent ces observations; cela nous montrera en même temps toute l'étendue du cadre qu'embrassent les études scientifiques et professionnelles à Smyllum. Ainsi nous trouvons successivement la construction des machines et des bâtiments, l'étude des mathématiques, la mécanique théorique et appliquée, la chimie organique et inorganique, la géologie élémentaire, la minéralogie, la botanique élémentaire, la physiologie, enfin l'agricultura élémentaire.

Nous avons donc sous les yeux un véritable programme de l'enseignement, auquel il faut ajouter ce qu'on peut appeler la partie littéraire, en y joignant l'histoire, la géographie et l'étude de la langue maternelle, auxquelles il faut annexer, bien untendu, l'enseignement religieux.

Maintenant, quels sont les résultats pratiques de tout ce programme ? A la fin de leur éducation, ces trois ou quatre cents enfants ont reçu une instruction qui leur permet d'aborder une foule de métiers. Et, dans le fait, ils trouvent facilement à se placer.

Quant aux jeunes filles, elles sont élevées pour devenir d'excellentes femmes de ménage, sans viser plus haut que leur situation normale, malgré l'instruction moyenne qu'elles ont reçue. Elles aussi sont recherchées par les maîtresses de maison et deviennent plus tard d'honnêtes mères de famille, inculquant à leurs propres enfants les principes qu'elles ont reçus dans l'orphelinat de Smyllum. Quelquefois aussi, garçons et fillettes, obéissant instinctivement à la soif d'émigration si fréquente chez les Anglais, s'en vont chercher fortune en Amérique et en Australie, et, dans ce cas, l'établissement paye les frais de leur voyage et trouve facilement à les placer, grâce à ses nombreux correspondants dans ces régions lointaines.

Et dite que cet orphelinat est dirigé par les Filles de Saint-Vincent de Paul ! Qui l'aurait cru ? Et dire encore que les inspecteurs primaires de l'Ecosse, disciples plus ou moins du fameux Knox, ne sont pas effarouchés de cette cornette blanche et de cette robe quasi noire qui ressemble si fort aux *corbeaux* qu'exécrait le célèbre réformateur du XVIe siècle !

Et que dire aussi de nos sectaires de France, qui expulsent avec rage ces mêmes Filles de la Charité, comme ce même Lnox les moines et les nonnes de son temps ! — C. F. A, — *L'Education*).

CHOSES ET AUTRES

On annonce à Champoireau qu'un de ses ia, X..., va se marier.

— Ah ! Et qui épouse-t-il ?

— Mlle C...

— Ce sont deux huîtres !

— Vous êtes sévère.

— Et la preuve que ce sont deux huîtres, c'est qu'on vient de publier leurs *bans*.

***

Un marchand de vins a été victime d'un commis-voyageur peu scrupuleux, qui lui a escroqué plusieurs pièces de vins.

Il a porté plainte, et l'affaire vient en correctionnelle.

LE PRÉSIDENT. — Lorsqu'il est venu vous voir, quelle qualité a prise le prévenu ?

LE NÉGOCIANT. — La première qualité, monsieur le président, tout ce qu'il y a de plus cher.

***

Le comble de la politesse.

A un concert, une dame placée derrière un de ses amis, dont elle essaie vainement d'attirer l'attention, en toussant, etc., finit par lui asséner sur le bras un coup d'un énorme éventail.

Le monsieur, comprimant un cri de douleur qui va lui échapper :

— Ah ! c'est vous, chère amie... votre éventail n'est pas cassé ?

***

Cham, on le sait, adorait les mystifications... dont il était l'auteur.

Un jour, on parlait peinture devant lui, de la façon la plus sérieuse, et l'orateur soutenait qu'à l'exemple de l'écrivain, le peintre peut, avec son pinceau, faire à son gré, rire ou pleurer.

— C'est tellement vrai, dit Cham, du ton le plus convaincu, que moi qui vous parle, j'ai pleuré hier pendant dix minutes, chez Delacroix.

— On m'a dit, en effet, que le tableau qu'il achève est des plus émouvants.

— Oh ! ce n'est pas cela, reprend froidement Cham... C'est qu'en gesticulant il m'a fourré son pinceau dans l'œil.

***

Le baron Rapineau, qui donne un grand dîner versant à boire à Taupin :

— C'est un vin très capiteux ; je ne vous en donne qu'une larme.

Taupin, timidement :

— J'aurais préféré... un sanglot !

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

Ratification par les Chinois du traité avec la France

Londres, 15 juin. — Le *Times* a reçu de Tien-Tsin, une dépêche disant que le traité franco-chinois a été ratifié à Pékin.

Les prochaines élections

Paris, 15 juin. — La *République française* assure, dès maintenant, que les élections ne seront ni conservatrices ni révolutionnaires, mais gouvernementales et réformatrices.

Le *Rappel* fait remarquer que les élections sont impossibles avant la fin de septembre, si elles ne se font pas le 23 août ou plus tard, à moins qu'on exclue les réservistes. Encore se heurterait-on à la session des conseils généraux.

Les fonds secrets

Paris, 15 juin. — La *Justice* publie une lettre de M Alphonse Humbert, demandant une réduction de 200.000 fr. sur les fonds secrets de la préfecture de police, cette somme étant, suivant lui, celle « employée sous l'Empire à payer des agents provocateurs. »

Le recrutement de l'armée

Paris, 15 juin. — La *Paix* conseille à la Chambre de renoncer à la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée, qui est loin d'être terminée, et qui sera probablement repoussée par le Sénat, qui s'occupera d'affaires plus pressantes.

Le prince Louis Napoléon

Paris, 15 juin. — Le prince Louis Napoléon est attendu demain à Paris. Il arrive d'Angleterre où il a rendu visite à l'impératrice Eugénie. Il repartira prochainement pour un long voyage dans l'Extrême-Orient.

La fête des Fleurs à Paris

Paris, 15 juin. — La seconde journée de la fête des Fleurs, au Bois-de Boulogne, a été aussi brillante que la première. La retraite aux flambeaux, les illuminations, le feu d'artifice, ont obtenu le même succès que samedi. La recette d'hier est évaluée à un minimum de 200.000 fr.

Le choléra en Espagne

Madrid, 15 juin. — Le choléra augmente à Murcie et dans les environs. Une centaine de cas sont signalés ; 23 villages de la province de Valence sont infectés. La moyennedes cas qui se déclarent chaque jour est de quinze.

La crise ministérielle en Angleterre

Londres, 15 juin. — Lord Salisbury est venu à Londres pour remplir son mandat.

Le *Times* dit qu'il a accepté sous deux conditions. D'abord, il est bien entendu qu'il n'a accepté ce mandat que dans l'intérêt public. En second lieu, la majorité de la Chambre des communes ne devra pas chercher à le renverser, jusqu'aux élections.

Lord Salisbury devra donc, avant tout, obtenir des garanties de l'opposition et le concours loyal de ses amis.

Le *Morning Post* croit que lord Salisbury conclura un accord avec la Russie ; mais sur les autres questions, comme celles d'Egypte et du canal de Suez, il devra avoir une politique plus nette, plus intelligible que celle de M. Gladstone.

Relativement à l'Irlande, lord Salisbury ne songe nullement à renouveler le *Crimes Act*. Il compte sur l'efficacité d'une loi commune appliquée avec fermeté et justice.

LILLE, 77, RUE NATIONALE, LILLE

AU VIEUX CHÊNE

Dissolution de Société

VENTE AU RABAIS

DE TOUTES LES

MARCHANDISES

EN MAGASIN 2a21-10950

VICTOR HUGO Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8°. — Prix : **345 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

10 ja à 9 jt—12345

Pour avoir journellement sous les yeux notre immortel poète, il suffit d'exiger de vos fournisseurs le savon des MUSES dédié à VICTOR HUGO N° 363 Pâte à base de Vaseline, parfum exquis et persistant de la Maison VAISSIER Frères.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc

LA MUSIQUE DES FAMILLES, journal illustré paraissant le jeudi — Le numéro, 25 centimes. — Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme « pour deux francs de musique », soit plus de « cent francs » de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques.

LA GAZETTE GÉOGRAPHIQUE ET L'EXPLORATION. — Sommaire du numéro 23. — 11 juin 1885 :

L'archipel d'Aland, Hansen Blangsted. — Traité de Phnom-Penh. — Les Métis du Canada : Fin de l'insurrection. — Affaires coloniales de la France : A. Obock ; En Tunisie ; Au Tonkin ; Au Congo ; Au Cambodge. — Mouvement colonial de l'étranger : L'état du Congo ; Les Allemands en Afrique ; Les Allemands de Nouvelle-Guinée ; Les Italiens en Afrique. — Nouvelles géographiques : La principauté de Luigario ; Un tunnel sous-marin ; Canal de Suez ; L'association du Nil ; Sénégèle ; Les Angelès ; Une montagne mouvante. — Revue des Sociétés : Société de géographie de Paris ; Société royale belge de géographie ; Société d'acclimatation. — Bibliographie et cartographie. — Faits Divers.

Bureaux : 6, rue Cassette, Paris. — Abonnement d'un an : 25 francs. — Prix d'un numéro : 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme E. Raymond.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique en leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en ferait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de FIRMIN-DIDOT et Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

On s'abonne aussi au bureau du journal, à Lille, sans frais.

Prix pour les départements :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois 7 francs ; douze mois, 14 francs.

Quatrième édition, avec une gravure coloriée à chaque numéro, trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50 un an, 25 francs.

Le *Moniteur de la Mode* peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

TEXTE : Chronique de la mode, par Mme Gabrielle d'Èze. — Description des toilettes. — Echos. — *La Dot d'Irène*, par Charles Deslys. — *Histoire de la coiffure des femmes en France*, par G. D'E. et A. M. — Manuel du ménage, par Jenny des Marets. — Description du grand Panorama des Modes. — Correspondance. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 2,181 (double format) : vêtements et costumes de printemps et d'été. — Feuilles de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Une jolie toilette de promenade, dessinée par J. ROCAULT ; quatre croquis à la plume, représentant les toilettes de la gravure coloriée (double format), vues sous un autre aspect ; deux élégants chapeaux ; un voile de canapé et une tête de pour grand fauteuil ; enfin neuf modèles de différentes toilettes de printemps.

PRIX D'ABONNEMENT :

Edition simple : Un an, 14 fr.; six mois, 7 fr. 50 trois mois, 4 fr.

Edition 1 : Un an, 26 fr.; six mois, 15 fr.; trois mois, 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis chez Abel GOUBAUD, éditeur, 3, rue du Quatre septembre, Paris.

Nouveaux brevets intéressant l'industrie lainière

163,895. — 28 août 1884, Glaser. — Procédé pour détacher et séparer les corpuscules chardonneux mêlés à la laine brute ou lavée.

164,042. — 30 août 1884, Bazilier. — Nouveau gill à peignes cylindriques pour étirage de laine peignée, cardée, lin, chanvre, etc., appelé gill *système Bazilier*.

163,697. — 9 août 1884, Veillas. — Arrêt instantané des métiers à tisser mécaniques.

163,866. — 16 août 1884, Geiger. — Perfectionnements aux métiers à tisser le velours en double épaisseur.

163,824. — 18 août 1884, Société Deschamps frères, à Roubaix. — Nouveau système de mouvement pour les crochets applicables aux armures dites à tisser.

163,863. — 19 août 1884, Chavant. — Perfectionnements aux métiers mécaniques à tisser les velours et peluches.

163,933. — 25 août 1884, Lee. — Perfectionnements dans la fabrication des tissus à poil et dans les appareils y employés.

164,037. — 2 septembre 1884, Averly et Février. — Application à tous genres de métiers à tisser d'un moteur à action directe et à simple effet.

163,010. — 1er août 1884, Malleval. — Certificat d'addition au brevet pris le 28 juin 1884, pour un métier mécanique à tisser pour